

Claq Claq*!

*Merci d'avance

de consacrer à l'eau
un peu de votre temps



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Communiquez vos attentes

sur des sujets pour lesquels votre opinion est capitale :
Eau et Rareté, Eau et Santé, Eau et Nature,
Eau et Pollution

Mobilisez-vous

Participez à cette consultation, jouez pleinement
votre rôle d'écocitoyen en renvoyant ce questionnaire
complété à l'aide de l'enveloppe pré-affranchie jointe

**Informez-vous
sur les enjeux
de l'eau**

Tous les éléments ayant servi à identifier les enjeux de l'eau
dans notre bassin Rhin-Meuse sont consultables sur internet,
www.eau2015-rhin-meuse.fr dans les préfectures,
les sous-préfectures, à l'agence de l'eau Rhin-Meuse

Agissons ensemble pour l'avenir de l'eau dans
notre région. Merci de votre contribution

Claude GAILLARD

Président du Comité de bassin Rhin-Meuse



Y Renvoyez vite votre questionnaire

à l'aide de l'enveloppe T pré-affranchie ou à l'adresse suivante :
Monsieur le Président - Comité de Bassin Rhin-Meuse
BP 30019 - 57161 MOULINS-LES-METZ CEDEX sous enveloppe affranchie

Pour plus d'informations, retrouvez nous sur <http://www.eau2015-rhin-meuse.fr/>

Le Comité de bassin, qui vous interroge, est un organisme public où siègent des représentants des collectivités, des activités économiques, de l'état et des milieux associatifs dont les représentants des consommateurs. Cet organisme a en charge de définir les grands axes de la politique de l'eau à l'échelle d'un grand bassin hydrographique. Il y a sept organismes de ce type en France métropolitaine.

Ce questionnaire et vos réponses vont permettre au comité de bassin de connaître votre opinion sur les grands enjeux de l'eau identifiés sur son territoire d'action, le bassin Rhin-Meuse. Ce territoire, dessiné par les grands fleuves que sont la Meuse, le Rhin et son affluent la Moselle, délimite

le bassin Rhin-Meuse. Ce bassin couvre la Lorraine, l'Alsace et la Champagne-Ardenne en partie.

Cette action prend place dans le cadre d'une directive européenne relative à l'eau, dite «directive cadre sur l'eau» (DCE). L'ambition des états membres de l'union européenne est de retrouver le bon état des eaux (rivières, lacs, nappes, eaux littorales) d'ici à 2015.

**Le public est consulté
et associé à cet objectif.**



Comité de bassin
Rhin - Meuse



Jouez pleinement votre rôle d'écocitoyen

en cochant pour chaque question la réponse qui vous convient le mieux (une seule case). Les réponses du Vrai ou Faux vous permettent de tester vos connaissances et de vous informer sur l'eau.

Eau & Rareté

Vrai ou faux

- 1 L'eau potable vient des rivières.
- 2 L'eau potable ne manquera jamais.

Une utilisation modérée (raisonnable) de l'eau par les ménages et les activités économiques est désormais nécessaire (vitale).

- Tout à fait d'accord
- Plutôt d'accord
- Plutôt pas d'accord
- Pas du tout d'accord
- Ni d'accord, ni pas d'accord

Les consommateurs d'eau (ménages, activités économiques) qui ne respectent pas une utilisation modérée de l'eau doivent payer une surtaxe sur leur facture d'eau.

- Tout à fait d'accord
- Plutôt d'accord
- Plutôt pas d'accord
- Pas du tout d'accord
- Ni d'accord, ni pas d'accord



Claq Claq*!
*Réponses
au Vrai ou Faux

Eau & Santé

Vrai ou faux

- 3 Les produits chimiques et les médicaments nous facilitent la vie et nous apportent confort et santé. Ils sont parfois dangereux pour la faune et la flore.

Le consommateur doit être informé de l'impact sur l'environnement et l'eau, de tous les produits qu'il achète et utilise. Il doit pouvoir lire ces informations sur les emballages.

- Tout à fait d'accord
- Plutôt d'accord
- Plutôt pas d'accord
- Pas du tout d'accord
- Ni d'accord, ni pas d'accord

Le consommateur peut utiliser «autrement» les produits qui ont un impact sur la qualité de l'environnement et l'eau. Cela implique toutefois des changements dans la vie de tous les jours. Etes-vous prêt à le faire ?

- Tout à fait prêt
- Plutôt prêt
- Plutôt pas prêt
- Pas du tout prêt
- Ni prêt, ni pas prêt

Un produit peut être nécessaire malgré son impact sur l'environnement et l'eau. Dans ce cas, le consommateur de ce produit paie une taxe. Cette taxe finance la dépollution de l'eau et de l'environnement. Trouvez-vous normal que le consommateur du produit paie cette taxe ?

- Tout à fait normal
- Plutôt normal
- Plutôt pas normal
- Pas du tout normal
- Ni normal, ni pas normal

1 FAUX dans la majorité des cas, dans le bassin Rhin-Meuse, l'eau destinée à l'alimentation en eau potable provient du sous-sol (nappes d'eaux souterraines). 2 NI VRAI NI FAUX les réserves en eau souterraines pour l'alimentation en eau potable peuvent diminuer. Elles peuvent être polluées. Elles peuvent aussi s'épuiser si les activités humaines pompent (prélèvent) davantage de quantité d'eau que la nature peut fournir. C'est le cas de certains secteurs de la nappe des Grès vosgiens en Lorraine, par exemple. 3 VRAI on trouve dans les rivières des molécules venant de ces produits. Leur présence dans l'eau préoccupe les scientifiques. Des effets sur l'homme sont possibles (cancers, troubles de reproduction...). 4 VRAI les rivières ont cette capacité. Toutefois, elles ne peuvent consommer la pollution qu'avec modération. Leur tolérance dépend de leur bon état naturel. Tout abus les rend vulnérables. 5 FAUX ces zones humides (marais, tourbières, prairies inondables...) sont bénéfiques pour le cycle de l'eau. Elles favorisent l'autopurification. Elles atténuent l'effet de la sécheresse sur les rivières. Elles facilitent l'alimentation en eau des nappes et des sols. 6 FAUX certaines rivières avaient perdu leurs poissons ces cinquante dernières années. Depuis quelques années, la vie aquatique revient grâce aux actions de dépollution des eaux des villes et des industries. Le saumon est revenu dans le Rhin. C'est une belle réussite mais le poisson rencontre encore des obstacles à sa migration : tronçons de rivière de mauvaise qualité et nombreux barrages exploités et abandonnés. 7 VRAI les rivières ont besoin d'espaces de liberté pour se répandre et ainsi absorber les crues. 8 VRAI la moitié de la pollution qui rejoint les rivières est due aux habitants, le reste se partage entre l'industrie (33%) et l'agriculture (20%). Ces chiffres concernent globalement le bassin Rhin-Meuse. 9 VRAI les ménages contribuent à la dépollution des eaux. 10 FAUX la nappe d'Alsace, qui est l'une des plus grandes réserves d'eau souterraine en Europe est polluée, même très polluée à certains endroits, par des nitrates d'origine agricole et des produits de traitement des cultures (pesticides). Ceci est préoccupant pour l'alimentation en eau.

Eau & Nature

Vrai ou faux

- 4 La rivière qui coule près de chez vous ou dans votre ville est capable de s'auto-épurer. Elle sait se débarrasser par elle-même de la pollution.
- 5 La disparition en 50 ans de la moitié des zones de marais, tourbières, prairies inondables est un progrès pour les habitants.
- 6 Il y a de moins en moins de poissons dans les rivières.
- 7 Les rivières trop aménagées aggravent les effets des inondations.

◆ L'autoépuration des rivières élimine d'une façon naturelle et peu chère la pollution. Ce niveau de dépollution naturelle devrait être augmenté.

- Tout à fait d'accord
- Plutôt d'accord
- Plutôt pas d'accord
- Pas du tout d'accord
- Ni d'accord, ni pas d'accord

◆ Une zone humide (marais, tourbière, prairie inondable...) a une action bénéfique sur le cycle de l'eau, et pour l'homme. Stopper la disparition des zones humides, accepter leur présence, peut-être même les recréer, est de notre intérêt à tous.

- Tout à fait d'accord
- Plutôt d'accord
- Plutôt pas d'accord
- Pas du tout d'accord
- Ni d'accord, ni pas d'accord

◆ Le retour des poissons dans les rivières est le signe de la bonne santé de notre environnement et de nos eaux. L'homme doit rechercher de nouveaux équilibres entre activités économiques et environnement pour permettre aux poissons de repeupler les rivières.

- Tout à fait d'accord
- Plutôt d'accord
- Plutôt pas d'accord
- Pas du tout d'accord
- Ni d'accord, ni pas d'accord

◆ Le bon état des rivières (fonds et berges naturels, espaces de liberté d'épandage préservés) protège d'une façon naturelle et à moindre coût des effets de crue. La prise en compte de cette protection naturelle devrait être davantage utilisée.

- Tout à fait d'accord
- Plutôt d'accord
- Plutôt pas d'accord
- Pas du tout d'accord
- Ni d'accord, ni pas d'accord

Eau & Pollution

Vrai ou faux

- 8 La pollution due aux ménages contribue fortement à la pollution des rivières.
- 9 Les ménages paient une taxe antipollution.
- 10 Les nappes ne sont pas polluées car protégées par le sol.

◆ La pollution des rivières par les activités humaines est due autant aux activités des ménages que celles des activités économiques (industrielles et agricoles).

Trouvez-vous normal que des rejets polluants soient encore déversés sans traitement préalable dans les rivières ?

- Tout à fait normal
- Plutôt normal
- Plutôt pas normal
- Pas du tout normal
- Ni normal, ni pas normal

◆ La pollution des rivières vient des activités humaines. Dépolluer coûte cher. Combien êtes-vous prêt à payer chaque année en plus de ce qui est déjà compris dans votre facture d'eau pour éliminer la pollution des rivières ? Choisissez la proposition qui vous convient le mieux

- 90 euros
- 30 euros
- 10 euros
- 1 euro
- 0 euro

◆ La pollution des nappes (eaux souterraines) expose les hommes à des difficultés d'approvisionnement en eau potable dès maintenant et pour le futur.

Acceptez-vous que certaines réserves en eau potable (naturelles) puissent être polluées en partie pour permettre le développement économique ?

- Tout à fait
- Plutôt oui
- Plutôt non
- Pas du tout
- Ni oui, ni non

◆ Pour permettre de produire mieux en respectant l'environnement et les ressources en eau, êtes-vous disposé à payer un peu plus cher certains produits ménagers et alimentaires ?

- Tout à fait prêt
- Plutôt prêt
- Plutôt pas prêt
- Pas du tout prêt
- Ni prêt, ni pas prêt

◆ L'objectif des états membres de l'union européenne - dont la France - est de retrouver le bon état de toutes les eaux en 2015 (rivières, nappes, lacs, étangs, littoral...).

Comment jugez-vous ce programme ?

- Tout à fait ambitieux
- Plutôt ambitieux
- Plutôt pas ambitieux
- Pas du tout ambitieux
- Ni ambitieux, ni pas ambitieux

◆ Le public est consulté. Le public peut s'informer sur l'avancement des travaux de la directive cadre sur l'eau sur le site internet <http://www.eau2015-rhin-meuse.fr/>. Le public peut faire part de ses observations par écrit ou par voie électronique au président du comité de bassin.

Pensez-vous être correctement associé à ce programme de travail ?

- Tout à fait associé
- Plutôt associé
- Plutôt pas associé
- Pas du tout associé
- Ni associé, ni pas associé

◆ Selon vous, pour de futures consultations, **quels moyens doit choisir le comité de bassin pour vous consulter ?** Plusieurs réponses possibles

- Questionnaire
- Réunions publiques
- Forum internet
- Autres
- Ne sais pas

◆ Qui, à votre avis, est le mieux placé pour **vous informer et vous associer à la construction de la politique de l'eau** à l'échelle du bassin ? Une seule réponse possible

- La commune
- Le conseil général
- Le conseil régional
- L'état
- L'union européenne
- Une instance spécifique comme le comité de bassin chargée du fleuve et de son bassin hydrographique
- Les associations de protection de la nature
- Les associations de consommateurs
- Autres
- Ne sais pas

A quoi va servir cette consultation ? Quel calendrier ? Quel programme ?

Cette consultation permet au comité de bassin de proposer une politique de l'eau ambitieuse sur notre territoire du bassin Rhin-Meuse. Rappelons l'objectif : atteindre le bon état de nos eaux en 2015. Pour cela, il faut construire ensemble. Le comité de bassin recueille vos avis. Il recueille les avis des responsables des collectivités locales, des activités économiques, des milieux associatifs, des pouvoirs publics. Le comité de bassin bâtit ensuite le plan de gestion de nos deux grands fleuves, le Rhin (et son affluent, la Moselle) et la Meuse et celui de leurs bassins hydrographiques en Alsace, en Lorraine, et en Champagne-Ardenne (en partie). Ces plans sont appelés en France les schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux ou encore SDAGE.

CALENDRIER

- **2004 - 2005**
première consultation sur les grands enjeux de l'eau des grands bassins hydrographiques français.
- **2007-2008**
deuxième consultation sur les projets de SDAGE. adoption des SDAGE par les comités de bassin.
- **2015**
objectif de bon état des eaux.



Bloup Bloup*!
***MERCİ**
d'avoir répondu.

Ce questionnaire sera analysé de manière anonyme. Pour nous permettre une meilleure exploitation des données, veuillez s'il vous plaît répondre aux questions ci-dessous

- | | | |
|--------------------------------------|--|---|
| • Votre âge | • Votre profession | • Votre lieu de résidence |
| <input type="checkbox"/> 0 à 19 ans | <input type="checkbox"/> agriculteur | <input type="checkbox"/> - de 500 habitants |
| <input type="checkbox"/> 20 à 39 ans | <input type="checkbox"/> artisan/commerçant | <input type="checkbox"/> 500 à 2000 |
| <input type="checkbox"/> 40 à 59 ans | <input type="checkbox"/> chef d'entreprise | <input type="checkbox"/> 2000 à 5000 |
| <input type="checkbox"/> 60 à 74 ans | <input type="checkbox"/> cadre/profession libérale | <input type="checkbox"/> 5000 à 100000 |
| <input type="checkbox"/> 75 et + | <input type="checkbox"/> employé | <input type="checkbox"/> + de 100000 |
| | <input type="checkbox"/> ouvrier | <input type="checkbox"/> autre |
| | <input type="checkbox"/> retraité | |
| | <input type="checkbox"/> autre | |

Notez votre code postal

Donnez-nous votre avis sur l'eau



Comité de bassin
Rhin - Meuse



Renvoyez vite votre questionnaire à l'aide de l'enveloppe T pré-affranchie ou à l'adresse suivante : Monsieur le Président Comité de Bassin Rhin-Meuse - BP 30019 - 57161 MOULINS-LES-METZ CEDEX sous enveloppe affranchie.

Vous pouvez également répondre au questionnaire sur internet sur <http://www.eau2015-rhin-meuse.fr/>

Les résultats de la consultation seront disponibles également sur ce même site internet.